

AVIS PUBLIC

Avis est, par la présente, donné que le conseil municipal de Sainte-Claire tiendra une séance extraordinaire pour l'adoption des prévisions budgétaires 2023, du programme d'immobilisation 2023-2024-2025, le mardi 20 décembre 2022, à 19 h 00, à la salle du conseil municipal, sise au 135 rue Principale.

L'assemblée spéciale ne portera que sur les prévisions budgétaires de l'année 2023 et le programme d'immobilisation 2023-2024-2025.

DONNÉ À SAINTE-CLAIRE,

LE 9 DÉCEMBRE 2022



Luc Harvey
Directrice générale & secrétaire-trésorière